

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 <sup>m</sup> — 11 h. 17 <sup>m</sup> soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * * * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 20 Octobre.

### BULLETIN.

On sait que les conseil généraux qui vont être complétés le 4 novembre, seront appelés en janvier 1879, à élire les sénateurs temporaires de la série B, comprenant les 29 départements allant, par ordre alphabétique, de la Haute-Garonne à l'Oise, inclusivement avec Constantine et la Martinique. Cette série est représentée par 75 sénateurs. La lutte sera, dit-on, très vive.

On annonce que les députés républicains récemment élus vont être invités à se rendre à Paris, afin de tenir une réunion plénière. Plusieurs d'entre eux seraient déjà arrivés, pour prendre langue. Ils retourneront ensuite dans leurs départements pour prendre part aux élections départementales. Les feuilles du dehors sont remplies de commentaire sur les élections du 14 octobre. On connaît déjà l'avis de la presse anglaise favorable, on le sait, à la cause de la République. A Berlin les opinions sont un peu plus diverses. Le *Tagblatt* du 27 octobre, dit qu'en général le résultat des élections du 14 octobre est considéré comme une victoire du parti républicain, victoire qui toutefois, en égard aux circonstances, ne semble pas devoir comporter de sérieuses conséquences pratiques. La *Gazette du Peuple*, du 17 octobre, ajoute que l'issue de la lutte électorale en France ne peut que fortifier dans toute l'Europe la conviction que pour combattre les manœuvres démagogiques il n'existe pas de moyen plus sûr que la reconnaissance pleine et entière du droit de suffrage démocratique. Quant à la presse officielle allemande on connaît son jugement par les appréciations suivantes de la *Correspondance provinciale*.

D'après cette feuille, le résultat électoral du 14, tout en donnant un certain nombre de voix de plus au gouvernement, ne lui assure pas la victoire parce que « dans ces élections on avait posé catégoriquement la question de confiance à l'égard du Maréchal. » Suivant la *Correspondance*, la situation de la France après les élections semble rester complètement obscure, et l'on peut s'attendre à de nouvelles luttes entre les partis avec des alternatives de succès et de revers. Quant aux relations de la France avec l'étranger, il faut, dit la *Correspondance*, remarquer ce fait important que, dans les élections, « les deux partis les plus sérieux ont insisté sur le désir de la France, et sur le désir personnel de maintenir la paix, et que le parti ministériel est loin d'avoir recueilli les avantages marquants qu'il espérait retirer de la tournure que devaient prendre les choses en France. »

D'après un télégramme de Vienne, 17 octobre, adressé au *Standard*, des nouvelles de Varsovie portent qu'on craint une insurrection en Pologne, depuis qu'on a retiré les troupes impériales. Une proclamation a été envoyée aux autorités locales pour qu'elles la publient au premier mouvement qui se produirait. Cette proclamation demanderait aux paysans d'aider le gouvernement contre la noblesse et les bourgeois des villes. Une dépêche de Vienne annonce que Aksakoff, chef des panslavistes, à Moscou,

a été arrêté pour avoir employé un langage trop violent contre le gouvernement et la dynastie.

On mande de Rome, 17 octobre, au *Times*, que la nouvelle d'après laquelle M. Crispi remplacerait M. Melegari est dénuée de fondement. L'entrée de M. Crispi dans une combinaison ministérielle est extrêmement improbable.

La *Gazette de Cologne* développe aussi cette idée que c'est peut-être un bonheur pour la France et pour l'Europe qu'aucun des partis ne puisse se vanter d'avoir remporté une victoire décisive, et que les deux partis aient lieu de se modérer.

Les journaux de Vienne ne conçoivent aucune alarme des résultats électoraux de France et les admet avec faveur, en supposant que les trois pouvoirs de l'Etat aboutiront à une transaction finale.

L'article suivant du *Journal des Débats* répond, en divers endroits, à certaines questions d'avenir que tout le monde se pose :

« Il faut juger les élections du 14 octobre, non point par les espérances que d'un côté et de l'autre on avait pu concevoir dans l'ardeur de la lutte, mais par les résultats vrais et désormais acquis. Le but du gouvernement était sans doute d'obtenir la majorité, et, ne pouvant pas l'obtenir par la persuasion, il l'a poursuivie au moyen d'une pression administrative qui, dans l'histoire, n'a pas sa pareille. Le gouvernement a-t-il la majorité ? Tout est là ; poser autrement la question, c'est la déplacer. Nous avouons, si l'on y tient, que nous n'avons pas eu ce qu'on appelle un succès d'amour-propre et de vanité ; nous avons perdu quelques-uns des 363 ; mais qu'importe ? Il est clair que l'immense majorité du pays est pour nous, et que nous conserverons dans la Chambre 130 ou 140 voix de plus que le gouvernement. Il faudrait être bien exigeant si l'on n'était pas satisfait d'une solution aussi manifestement favorable à la République conservatrice, et bien peu habile si l'on ne savait pas en tirer profit. Tout est possible avec une majorité semblable, sortant toute fraîche des scrutins électoraux, après une bataille de cinq mois, et quelle bataille ! Pour avoir été élu en fait le 14 octobre, un républicain a dû moralement l'être dix fois et plus. Tout ce qui pouvait nous être enlevé l'a été ; nous restons une masse réduite, mais dorénavant irréductible, à la condition sous-entendue de persévérer avec fermeté et modération dans le chemin de la sagesse qui nous a conduits droit à la victoire.

« La Chambre sera, le 7 novembre, à peu près ce qu'elle était le 15 mai : 25 voix républicaines de plus ou de moins ne tirent pas à conséquence. On ne saurait, à coup sûr, avoir une majorité trop grande, et en pareille matière le plus n'est jamais de trop ; à une condition, pourtant, c'est que la majorité soit aussi disciplinée qu'elle est nombreuse. Il en est du parlementarisme comme de l'art militaire : plus on a

de députés ou de soldats de son côté, mieux cela vaut, pourvu qu'ils marchent avec ensemble et suivent avec intelligence une même direction.

« Nous devons, dans une certaine mesure, excuser l'ancien cabinet : il n'était pas aussi libre qu'il l'aurait fallu ; il avait à surmonter des difficultés alors peu connues, aujourd'hui révélées ; il n'était que le gouvernement apparent de la République, et il avait à se défendre du gouvernement latent. Il en est résulté que, depuis le mois de février 1876 jusqu'au mois de mai 1877, la Chambre a été souvent désorientée, et le ministère hésitant et faible. D'un côté et de l'autre, personne n'osait tout dire, et l'on se comprenait plus ou moins. Le gouvernement occulte qui ne parlait pas agissait beaucoup, et il s'est enfin manifesté. Il a pris la responsabilité des événements ; il a fait appel à la France ; il a établi la question entre le pays et lui. Le 14 octobre est la défaite éclatante des hommes du 16 Mai, et l'on peut assurer que, quoi qu'ils fassent et malgré les illusions exaspérées de quelques-uns d'entre eux, c'est fini de leur funeste influence ! Ils ne peuvent plus rien contre nous, tout au plus profiter de nos fautes, si nous en comissions.

« Il ne tient qu'à nous de ne point en commettre, en profitant comme d'une leçon de la rude épreuve que nous venons de traverser et dont nous sortons glorieusement. Il faut désormais qu'il y ait plus d'unité parmi les républicains, et que la direction du parti appartienne aux fractions modérées. N'est-ce pas d'ailleurs, ce que tout le monde a compris lorsque, après la mort de M. Thiers, tous les yeux comme tous les vœux se sont portés sur M. Grévy ? Le centre gauche et la gauche modérée semblent désignés pour prendre en ce moment la direction du parti républicain.

Nous ne savons rien de ce qui se passe dans les conseils de M. le président de la République, et probablement il y règne quelque confusion. Malgré le proverbe : Qui se ressemble s'assemble, — nos ministres se sont assemblés sans se ressembler beaucoup, sinon par quelques traits qui ne sont pas les plus beaux de leur physionomie. Il n'est pas impossible qu'ils aient plus de peine à s'entendre pour s'en aller qu'ils n'en ont eu pour arriver. Les aventuriers et les joueurs ne se croient jamais au bout de leur fortune ou de leur veine. Les fourvoyés comprennent au contraire qu'ils l'ont déjà singulièrement dépassée. Les uns s'imaginent qu'en obtenant du Sénat une seconde dissolution, ils obtiendraient du pays des élections plus favorables, qu'ils gagneraient encore vingt-cinq ou trente sièges. Les autres savent bien que le Sénat ne votera jamais une dissolution nouvelle, qui mènerait à une impasse, car on ne saurait exercer une pression électorale plus forte que celle dont ont s'est déjà servi et qui a produit tous les résultats qu'elle pouvait donner. Mais, des uns ou des autres, qui l'emportera ? Le ministère essaiera-t-il de se présenter, en totalité ou en partie, devant la

Chambre que le suffrage universel vient d'envoyer en réponse à ses provocations ? L'osera-t-il ? A vrai dire, ces questions n'ont qu'un intérêt secondaire dans la situation générale qui ressort du 14 octobre, et dont on n'empêchera aucune des conséquences. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra bien que le pouvoir revienne à ceux qui seuls ont la confiance de la nation et représentent sa volonté ; et nous avons encore plus de confiance que d'impatience. Les ministres actuels, en restant aux affaires, achèvent seulement de compromettre leur situation personnelle et celle du chef de l'Etat.

« Ce qui importe, c'est que les gauches, lorsqu'elles seront appelées au gouvernement, ne l'acceptent que si on le leur remet sans réticences, sans amoindrissement, sans sous-entendus, et n'en prennent la responsabilité qu'à cette condition. On peut le dire dès maintenant, la Chambre, avant toutes choses, demandera à un ministère quelles garanties il s'est assurées contre le retour offensif de la politique du 16 mai. Ni M. Dufaure, ni M. de Marcère, ni M. Jules Simon, ni tout autre ne peut entrer purement et simplement au ministère comme ils l'ont fait en février ou en novembre 1876. Il faut qu'ils soient sûrs d'y rester aussi longtemps qu'ils auront la majorité dans les Chambres, et qu'ils soient sûrs aussi de pouvoir y faire tout ce qu'il faudra pour conserver cette majorité. Les moyens les regardent, c'est à eux de les choisir, mais la Chambre en appréciera la valeur.

« Le dépouillement des scrutins assure déjà près de 330 voix aux républicains. En y ajoutant les députés des colonies et les votes favorables des scrutins de ballottage, nous pouvons compter sur 340 sièges environ. Les invalidations pourront, à la rigueur, nous en donner encore un certain nombre d'autres. La majorité ne sera donc pas beaucoup moindre qu'autrefois, et elle sera plus éprouvée, plus habile, plus déterminée. »

### CORRESPONDANCE

Spéciale du Journal du Lot.

Versailles, 18 octobre.

Le *Journal officiel* publie deux décrets fixant au 28 octobre les élections des députés sénatoriaux, et au 2 décembre les élections sénatoriales dans le département de la Vienne, pour le remplacement de M. Bourbeau et dans celui des Pyrénées-Orientales, pour le remplacement de M. Pierre Lefranc.

L'incertitude la plus complète continue à régner sur l'avenir. Pendant qu'une partie des journaux conservateurs de diverses nuances comme l'*Union*, la *Gazette de France*, le *Moniteur universel* penchent vers la conciliation, d'autres, parmi lesquels le *Pays*, rejettent bien loin toute idée de ce genre et conseillent la résistance à outrance.

De leur côté, les journaux républicains émettent des prétentions qui semblent de nature à rendre impossible toute tentative de rapprochement : mise en accusation des ministres, révocations de fonctionnaires, invalidations en masse, etc., sont des conditions bien dures pour être acceptées par le parti conservateur. Les angles s'adouciront-ils

d'ici à la réunion des Chambres? Qui pourrait le dire?

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence du maréchal de MacMahon. Tous les ministres étaient présents. Le conseil s'est occupé de la situation politique résultant des élections.

On mande de Lyon, qu'à la suite d'une altercation sur la voie publique, M. Andrieux aurait été souffleté par M. Ordinaire et qu'un duel entre eux serait probable.

Le Temps croit savoir que la démission de tous les ministres est chose décidée et qu'elle paraîtrait au Journal officiel le 5 novembre, c'est-à-dire le lendemain même des élections pour le renouvellement des conseils généraux.

La Patrie dit, que le premier acte du gouvernement, dès que la Chambre sera constituée, sera de lui demander le vote d'urgence des quatre contributions directes.

Les conseils généraux doivent se réunir vers le 20 novembre pour répartir ces contributions, et il est indispensable que la Chambre des députés et le Sénat en aient fixé auparavant le principal et les centimes additionnels.

Le même journal croit savoir que les élections pour le renouvellement des conseils municipaux seraient fixées au 18 novembre, mais il ne garantit pas cette nouvelle.

### REVUE DES JOURNAUX

Le Temps estime qu'au lendemain des élections, le président de la République avait un parti à prendre. « Il fallait se hâter, dit-il, de détendre la situation, il fallait la détendre en ce qui concerne les personnes et les choses, il fallait se séparer de ministres compromis et condamnés, et abandonner des pratiques électorales réprouvées par la conscience publique. La note de l'Agence Havas nous apprend que c'est précisément au parti contraire qu'on s'est arrêté. Le président de la République garde son cabinet, et le cabinet annonce qu'il va continuer la lutte et la continuer au moyen des mêmes procédés. Ce sont là, nous l'avons vu, des paroles qu'il est difficile de lire sans indignation et tristesse, mais nous sommes persuadés en même temps que la meilleure partie de notre force sera toujours de ne rien pousser à l'extrême, et de ne regarder aucune issue, comme fermée jusqu'à ce que le gouvernement l'ait fermée de sa propre main. »

Le Bien public s'exprime en ces termes, au sujet de la note à laquelle le Temps fait allusion : « En continuant les errements qu'il a suivis et qui lui ont si bien réussi, le gouvernement veut aggraver encore sa situation : il ne la trouve pas suffisamment compromise, il trouve sa responsabilité trop légère, soit. » Le Bien public ajoute qu'on lui répondra par une demande de mise en accusation.

La Presse dit de son côté que si les ministres veulent recommencer l'expérience du 16 mai « la nation n'y pourra rien perdre ; mais eux, demande-t-elle, qu'y peuvent-ils gagner ? Ils accroîtront la somme déjà formidable de leurs responsabilités, ils se chargeront tellement qu'ils périront sous le faix. »

La France est d'avis qu'il ne saurait y avoir d'armistice qu'à la condition très-expresse et efficace de garantir que M. le maréchal de MacMahon voudra bien se contenter du rôle dont LL. MM. la reine d'Angleterre, le roi des Belges, le roi de Hollande, le roi d'Italie et même l'empereur d'Autriche ont la modestie, la prudence, de se contenter.

L'Union voit dans le langage des feuilles officielles et les communications de l'Agence Havas la preuve des hésitations des familiers de l'Elysée, entre ce courant des transactions et ce courant de la résistance. « L'Union ajoute qu'elle continuera de suivre la marche des événements en observateur vigilant qui n'entend pas encourir des responsabilités étrangères à sa propre action. »

La Défense ne trouve pas que la situation soit claire. « Le verdict électoral, dit-elle, n'a pas un sens net et précis, tant s'en faut ! mais il y a ceci de positif : c'est que les conservateurs et le Maréchal lui-même, ont déclaré qu'il fallait élire des candidats conservateurs si l'on voulait assurer la paix et la prospérité publique. La majorité des électeurs a cru au contraire garantir la tranquillité et le bonheur du pays, en renommant un grand nombre des 363. Eh bien ! ceux qui ont voulu les 363 les ont. Nous allons donc voir ce que peuvent les 363 pour la paix et pour le bonheur de la France. L'expérience, l'irréfutable témoignage des faits ne tarderont pas à faire la lumière dans les esprits. »

« On va les voir à l'œuvre et ils se chargeront eux-mêmes de donner sa véritable signification et toute sa portée au verdict électoral. »

Le Pays espère bien que le Maréchal résistera à ceux qui lui demandent aujourd'hui de faire le sacrifice, non de sa vie, mais de son honneur.

La Patrie constate que « si l'affirmation des institutions actuelles et de la Constitution ressort

des élections, c'est une affirmation qui se trouve en complet accord avec toutes celles que le Maréchal n'a cessé d'émettre pendant la période électorale ; ce n'est pas lui, dit-elle, qui cherche à renverser la Constitution et la République, il en fait partie ; mais il est clair que l'on s'efforce à exploiter contre lui la Constitution et la République, on espère lui rendre le gouvernement impossible et le placer en face d'exigences que son honneur de soldat et de galant homme lui rendent inacceptables. »

L'Ordre ne croit pas que les adversaires du Maréchal aillent jusqu'au bout de leur aveuglement. Ils ne le pourront pas, dit-il, leur campagne dans la chambre contre les élus de la nation, se heurtera à d'insurmontables résistances. Une partie des leurs refuseront de rendre, contre la minorité, des sentences qu'on retournerait plus tard contre eux. Quant au pays, sa conscience se révolte contre ces criants abus de pouvoirs. »

Le Soleil ne craint pas de dire que le cabinet du 17 mai ne devra pas se présenter le 7 novembre devant le parlement. Nous sommes à l'aise, dit le même journal, pour déclarer que la démission immédiate de ce cabinet le ferait justement accuser de fuir devant l'obligation de liquider les affaires électorales qu'il a engagées. « Ce n'est pas tout que de changer de ministère. Il faut savoir dans quelle fraction du Sénat et de la Chambre on doit aller chercher les nouveaux ministres. Or pour le savoir, il y a une chose préliminaire à connaître, c'est le programme de chacun des groupes possibles de la gauche. Les députés et les sénateurs étant toujours dispersés et n'ayant encore eu aucune réunion parlementaire, il serait matériellement impossible d'arrêter, même en projet, une liste ministérielle ayant un caractère sérieux. La question ministérielle, ainsi que nous l'avons dit, doit donc être ajournée au 5 ou 6 novembre. »

### Opinion de la Presse étrangère

SUR LES ÉLECTIONS FRANÇAISES.

On lit dans la Post, de Berlin, du 17 octobre :

« Les élections françaises ont ceci de surprenant qu'elles n'ont pas donné le résultat que l'on pouvait attendre de la part d'un pays où c'est généralement l'imprévu qui arrive. Les forces respectives des partis ne sont pas sensiblement modifiées. Dans une situation normale, ce résultat serait la victoire complète de l'ancienne majorité et le président de la République devrait, d'après tous les principes constitutionnels, se soumettre à cette décision. Tel n'est pas le cas en France. Le duc de Magenta représente dans la République le principe autocratique comme M. Thiers représentait en son temps le principe constitutionnel. Le maximum de ce que l'on peut attendre du maréchal-président, c'est qu'il se résigne à se rapprocher du centre gauche, mais cela ne lui est guère possible. En somme, si, d'un côté, les républicains n'ont pas pu garder toutes leurs positions, le gouvernement n'a pas non plus obtenu le succès sur lequel on croyait pouvoir compter eu égard au concours du clergé et à la mise en jeu de l'outillage de la candidature officielle. Bref, un fait indiscutable, c'est que le 14 octobre n'a pas donné une solution définitive et que la France, jusqu'à nouvel ordre, demeure pour elle-même et pour les autres Etats une énigme indéchiffrable. »

La Germania se livre, de son côté, aux réflexions suivantes :

« Le résultat des élections françaises a surpris tout le monde, non-seulement en France, mais aussi en Allemagne. Après un résultat comme celui qu'il vient d'obtenir, un homme comme le maréchal de MacMahon a trop pour périr, mais il s'agit de savoir s'il a assez pour vivre. Il n'est pas impossible que la majorité libérale, avertie par les pertes qu'elle a éprouvées, soit disposée à faire des concessions au gouvernement, mais il n'est pas impossible non plus, que le gouvernement, voyant qu'il n'y a pas moyen d'établir un *modus vivendi* entre lui et la nouvelle Chambre, procède, avec l'aide du Sénat, à une seconde dissolution et adresse ainsi un dernier et pressant appel aux bourgeois et aux paysans conservateurs qui semblent avoir montré, comme de coutume, une grande apathie politique aux élections de dimanche dernier. »

### Les abstentions depuis 1793

En 1793 il y eut environ 2 millions d'abstentions sur 4 millions d'électeurs.

En 1804 (vote pour l'empire), il y eut 800,000 abstentions sur 4,200,000 électeurs.

En mai 1815, il y eut 32,538 votes sur 66,550 électeurs (vote pour le suffrage censitaire).

En août 1815, 5,000 abstentions sur 20,000 électeurs.

En 1816, 6,000 abstentions sur 20,000.

En mars 1824, 14,000 abstentions sur 100,000 électeurs.

En 1827, même chiffre.

En 1830, même chiffre.

En 1831, 40,000 abstentions sur 125,000 électeurs.

En 1833, même chiffre à peu près.

En 1837, 50,000 abstentions sur 200,000 électeurs.

En 1839, 40,000 abstentions.

En 1842, 50,000 abstentions sur 220,000 électeurs.

En 1846, 41,000 abstentions sur 240,000 électeurs, avec le suffrage universel.

En 1848, pour élire les constituants, il y eut 1 million d'abstentions sur 9 millions d'électeurs ; pour élire le président de la République, 2 millions d'abstentions.

En 1849, même chiffre.

En 1851 (coup d'Etat), 1,700,000 abstentions sur 9,883,000 électeurs.

En 1852, il y eut 3,600,000 abstentions sur 9,836,000 électeurs.

En 1871, pour le vote sur l'empire, il y eut 1,700,000 abstentions.

En 1876, il y eut 2,337,871 abstentions, c'est-à-dire plus du cinquième des électeurs.

### ORIENT

Une dépêche de Constantinople, en date du 17 au soir se borne à donner les informations suivantes sur la situation militaire, en Asie :

« Le télégramme de Moukhtar-Pacha relatif à la nouvelle bataille, n'a pas été encore publié, dit la dépêche. Ismaïl Pacha, menacerait Erivan. Ce silence est pour la Turquie, d'un mauvais augure. Suleïman-Pacha a fait lundi une reconnaissance sur la route de Biéla. Les Russes sont fortement retranchés à Trestnik. Une bataille est imminente. La neige tombe de nouveau dans les défilés de Chipka. »

D'après les informations reçues à Saint-Petersbourg, le 18, le temps est devenu plus froid en Bulgarie et il est probable que le quartier général de l'empereur ne tardera pas à être transféré sur un autre point, qui n'est pas encore désigné. En ce moment, toute la suite de l'empereur n'a pas d'autre abri que des tentes.

Le Morning Post dit que la Porte est fort mécontente des réponses évasives de la Grèce. Elle a adressé à la Grèce une seconde note très vive, dans laquelle elle proteste contre l'impunité des chefs des insurgés qui menacèrent dernièrement d'envahir la Thessalie. La nouvelle note propose une réduction de l'armée grecque, et demande que les journaux qui excitent le sentiment public contre la Turquie soient réprimandés.

Une dépêche officielle russe de Karajal, en date du 16, confirme la nouvelle que l'armée de Moukhtar-Pacha a été coupée. La gauche a été rejetée sur Kars. La droite, cernée à Aldzina, a été forcée de se rendre. Sept pachas, trente-deux canons et beaucoup de matériel ont été pris. Moukhtar-Pacha s'est enfui à Kars. Les pertes des Russes sont relativement faibles.

### Les déclarations du Sultan.

D'après le Pester Lloyd, le sultan aurait adressé les paroles suivantes au comte Zychy, ambassadeur d'Autriche, dans l'audience qu'il a donnée le 20 septembre à ce diplomate :

« Je suis monté sur le trône dans des circonstances excessivement critiques : l'Etat étant foncièrement ébranlé par suite d'une mauvaise administration déjà ancienne ; la guerre avec la Serbie et le Montenegro ayant éclaté, et l'insurrection de Bosnie et d'Herzégovine gagnant du terrain. Mon armée a vaincu la Serbie, et sans mettre à profit ses victoires, sans obtenir les garanties propres à préserver la tranquillité de mon empire d'une nouvelle attaque de ce petit et déloyal pays vassal, je lui ai rendu la paix, notamment sur la demande de l'Autriche-Hongrie. Je voulais aussi conclure la paix avec le Montenegro, et j'ai fait dans cette intention toutes les concessions possibles ; mais l'influence russe a paralysé tous mes efforts, et les bandes de Nikita égorgent encore à plaisir des musulmans innocents et dévastent une partie de

mes Etats.

« Quant à la Russie, elle a envahi mon empire sous le prétexte de délivrer ses frères slaves du joug des Turcs ; mais la Providence a protégé la juste cause et donné les victoires les plus éclatantes à mes armées si dévouées. Je n'en suis pas moins prêt, pour éviter une plus grande effusion de sang, à signer la paix, à condition que ce soit une paix qui ne touche ni à ma dignité ni à l'indépendance de mon empire. Je n'ai pas provoqué la guerre que m'a imposée un irréconciliable ennemi, et j'aurais le droit d'annexer des territoires conquis, comme Soukhoum-Kalé et son district ; mais mes Etats sont assez grands, et je renonce à toute annexion, dans l'intérêt de la paix. J'ai fait transporter en Turquie 40,000 familles d'origine musulmane pour les soustraire à la vengeance des Russes ; je n'ai pas engagé ces familles à la révolte contre l'autorité de mes ennemis, et je ne leur ai pas adressé de manifeste comme le czar aux Bulgares. A l'approche de mes troupes, ces frères de race ont pris parti pour ma cause, et j'ai regardé comme mon plus saint devoir de les prendre sous ma protection. Je déclare encore une fois que je désire la paix, et une paix basée sur les traités existants. »

### Moukhtar-Pacha

Voici quelques renseignements très exacts sur Moukhtar-Pacha, commandant en chef du 4<sup>e</sup> corps d'armée, c'est-à-dire de l'armée d'Asie :

« Achmet-Moukhtar-Pacha ou muchir-pacha, comme on le désigne généralement dans les camps, a environ quarante-cinq ans. Il est né à Brousse et a fait ses études à l'Ecole militaire de Constantinople. Après avoir été pendant quelque temps précepteur du fils aîné d'Abdul-Aziz, il est entré dans l'état-major, où il est resté continuellement attaché. Voici ses états de service.

« De 1860 à 1862, capitaine d'état-major, détaché au Monténégro. En 1867, il accompagne Abdul-Aziz dans son voyage en Europe, à l'Exposition universelle de Paris. En 1868, il est promu colonel et il est chargé des travaux de délimitation du territoire monténégrin. La même année, il est envoyé en Yémen, avec le grade de liva (général de brigade), pour combattre l'insurrection des Arabes. Presque aussitôt après son arrivée sur les lieux, il remplace dans le commandement en chef Rédif-Pacha, tombé malade. Il comprime la révolte et est nommé six mois après férik (général de division), puis ensuite muchir (maréchal). Son avancement, du grade de colonel au rang suprême de muchir, s'est fait dans le court espace de neuf ans.

« Plus tard, il passe en Crète, chargé des hautes attributions de vali (gouverneur général) puis il est nommé commandement en chef de l'armée du 2<sup>e</sup> corps, à Choumla ; de la Bulgarie, il est envoyé en Arménie, comme vali de la province et commandant en chef de l'armée du 4<sup>e</sup> corps.

« La guerre du Monténégro éclate, suite de l'insurrection de l'Herzégovine. De concert avec Mahmoud-Hamdi et ensuite avec Dervish-Pacha, qui opèrent contre le Monténégro par l'Albanie, il attaque la principauté par l'Herzégovine. On sait le peu de succès de cette campagne, que l'on pourrait attribuer, en ce qui concerne le muchir, au chiffre très restreint de son armée et encore à l'hostilité diplomatique, de l'Autriche, provoquée par le grand-duc Albrecht, un des plus chauds partisans du parti slave.

« Moukhtar est ensuite renvoyé en Crète comme vali. Peu de semaines après, il est rappelé à Constantinople pour prendre part aux négociations de paix avec le Monténégro. Puis la guerre éclate avec la Russie, et il est chargé de la défense de l'Arménie, promu de nouveau commandant en chef de l'armée du 4<sup>e</sup> corps. On sait, et j'ai eu souvent l'occasion d'en entretenir mes lecteurs, à la suite de quels événements ses adversaires, les généraux de l'armée russe d'Asie, lui ont fourni l'occasion, en peu de semaines, de se couvrir de plus de lauriers qu'il n'en avait récolté jusqu'alors.

« Le bras droit du muchir à l'armée et son successeur désigné, alors qu'il ira probablement à l'ouverture des quartiers d'hiver, occuper à Stamboul le poste de séraskier, qui lui a été récemment offert, est son beau-frère Hadji-Rachid-Pacha, férik, commandant la première division d'infanterie. Rachid-Pacha est un esprit cultivé, qui a écrit l'histoire de la guerre

de l'Yémen, accompagnée d'une carte qui lui aurait valu une médaille au dernier congrès géographique international tenu à Paris.  
Moukhtar aurait également écrit un ouvrage sur... l'astronomie. Je n'ai pas cru devoir pousser l'indiscrétion jusqu'à lui demander s'il s'était réellement occupé... des astres. J'ajouterais, cependant, que le muchir est d'un abord très facile.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Livret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du mariage.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Lycée de Cahors.

CLASSES.	FACULTÉS.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>
Rhétorique.	Version latine.	Ségol.	Valat.
Seconde.	id.	Delpech.	Trapes.
Troisième.	id.	Labie.	Maratuech.
Quatrième.	Français.	Grenat.	Castagné.
Cinquième.	id.	Bergon.	Mercié Mic.
Sixième.	id.	Arbony.	Montal.
Septième.	id.	Bénech W.	Darquier.
Huitième.	id.	Viussens.	Combes.
1 <sup>re</sup> année.	id.	Mention.	Benâtre.
Année prép.	id.	Sales.	Gayet.
CLASSE PRIMAIRE.			
1 <sup>re</sup> division.	Français.	Pouget.	Fournié.
2 <sup>e</sup> division.	id.	Bouzerand.	Ségol F.
3 <sup>e</sup> division.	id.	Vargues.	Bécays.
4 <sup>e</sup> division.	Ecriture.	Mignot.	Julhia.

Le censeur des Études,  
T. DURAND.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 20 octobre.

Naissances.

Delmas, Emile, rue Fondue-Basse.  
Roussy, (de) Marie-Réné-Elisabeth, boulevard Nord.  
Morq, Léon, rue Pellégy.  
Soulié, Léon-Baptiste, rue des Elus.  
Combes, Antoinette-A., place St-Maurice.  
Négre, Baptiste, St-George.  
Dutil, Marguerite-Jeanne-Marie, rue Nationale.  
Verdier, Marguerite-Marie, rue des Boulevards.

Mariages.

Badout, Pierre, et Robert, Marie-Anne.  
Fauré, Jean-Pierre, et Rouvort, Marie-Anne.  
Boyé, Jean, et Périé, Marguerite.

Décès.

Couderc, Jean, tonnelier, 37 ans, à St-George.  
Roussy, (de) Marie-Réné, 42 jours boulevard Nord.  
Laborie, Elisabeth, 31 ans, Impasse Delpech.  
Filliol, Marie, boulangier, 55 ans, rue Darnis.  
Marie, dite Marion, couturière, 19 ans, (hospice.)  
Delcros, Marie-Anna, 87 ans, place St-James.  
Morq, Léon, 4 jours, rue Pellégy

CALENDRIER DU LOT. — Octobre.

JOURS	SAINTS	FOIRES.
21 Diman.	s. Ursule.	
22 Lundi.	s. Géraud.	Catus, Duravel, St-Céré.
23 Mardi.	T. S. R. Jésus	Blars, Issepts.
24 Mercr.	s. Raphaël.	
25 Jeudi.	s. Capuan.	St-Germain.
26 Vend.	ses Reliques.	Vers.
27 Samedi.	s. Frumence.	Cazals.

Lunaisons du mois d'Octobre.  
N. L. le 6, à 10 h. 8 du matin.  
P. Q. le 12, à 3 h. 52 du matin.  
P. L. le 22, à 7 h. 40 du matin.  
D. Q. le 29, à 2 h. 30 du matin.  
Les jours diminuent de 1 h. 45 m.

Pour la chronique locale : A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Service spécial du Journal du Lot).

Versailles, 19 octobre, soir.

Le *Journal officiel* publie ce matin une longue série de nominations dans l'ordre judiciaire, et une autre série de nominations de juges de paix et de suppléants.

D'après le *Nouveau Journal*, le Maréchal président de la République songerait à publier un nouveau Manifeste dans lequel il exprimerait la satisfaction que lui causent les élections générales, dont les résultats constatent les progrès de l'Union conservatrice. Le Maréchal inviterait, en outre, les amis de l'ordre à per-

sévérer courageusement dans l'œuvre de redressement moral pendant la période des élections départementales.

On annonce que M. Grévy compte provoquer, dans le courant de la semaine prochaine, une réunion des membres des bureaux des quatre anciens groupes de la gauche, dans laquelle on arrêterait la ligne de conduite que devra suivre le parti républicain.

La *Patrie* dément que le Maréchal ait promis de lancer un nouveau Manifeste à la veille des élections des conseillers généraux.

La même feuille, répondant aux journaux qui ont annoncé que le ministère serait interpellé dès la réouverture des chambres, sur la provenance des fonds qui ont servi à solder les dépenses faites pour les élections, dit, qu'outre les fonds dont le Ministère de l'intérieur a la libre disposition, la souscription organisée par le comité conservateur a donné d'assez heureux résultats pour permettre de faire face à tous les besoins.

L'Union fait le compte des sièges gagnés et des sièges perdus par les bonapartistes aux élections du 14 octobre. Elle trouve 25 des premiers et 16 des seconds, soit en fin de compte 9 sièges de bénéfice seulement pour le parti de l'appel au peuple.

« Il reste donc incontestable, dit-elle, que le suffrage universel fait défaut aux prétentions bonapartistes. »

Le conseil des ministres a eu ce matin, une séance extraordinaire à l'Élysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

On se préoccupe déjà dans les réunions des gauches du choix du successeur à donner à M. Jules Grévy dans le 9<sup>e</sup> arrondissement.

On paraissait tout d'abord vouloir porter M. Anatole de La Forge ; mais, pour diverses considérations, on y a renoncé, et nous croyons savoir que les gauches patronneront M. Ferry, maire du 9<sup>e</sup> arrondissement, qui a été le principal agent électoral de M. Grévy.

Marché aux Bestiaux de La Villette.

Paris, 18 octobre 1877.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.669	2.063	1.24 à 1.78
Vaches.	1.267	975	1.40 à 1.60
Taureaux.	148	92	1.42 à 1.40
Veaux.	538	437	1.55 à 2.05
Moutons.	18.378	17.978	1.80 à 2.00
Porcs.	1.609	987	1.30 à 1.76

Bourse de Paris

Cours du 20 Octobre.

Rente 3 p. %..... 70.80  
— 4 1/2 p. %..... 99.25  
— 5 p. %..... 106.47 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 19 oct.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.110 »	3.410 »
Crédit foncier.....	661 25	647 50
Orléans-Actions.....	1.040 »	1.045 »
Orléans-Obligations.....	330 »	331 »
Suez.....	700 »	697 50
Italien 5 %.....	71 90	71 55

Crédit foncier de France

Prêts réalisés en numéraire.

Le Crédit Foncier fait, en numéraire jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant une annuité, comprenant l'amortissement de 5 fr. 87 c. 0/0 pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 c. 0/0 pour les propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en numéraire ou en obligations foncières 5 0/0, acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19, rue Neuve des Capucines.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerrie Stutemberge, quai de la Cèze ; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

M. FERRARI

Médecin-Dentiste

DU LYCÉE, GRAND SÉMINAIRE, COLLÈGE, ET COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DE CAHORS ET DE LA DORDOGNE

A l'honneur de donner avis à sa Clientèle qu'ayant établi une succursale à Périgueux, rue St-Martin, n° 8, on pourra le consulter lui-même, dans son cabinet, à Cahors, rue Fénelon, du 15 au 1<sup>er</sup> de chaque mois.

M<sup>me</sup> FERRARI, Dentiste, fera toutes les opérations les plus minutieuses de la bouche en dehors des jours indiqués ci-dessus. Nous croyons être assez connu pour nous dispenser de tout autre réclame.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

20 octobre 1877.

(62)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONI.

Première partie.

VX

UNE FÊTE SUR LES BORDS DE LA BIÈVRE

Elle pleure... et peut-être n'est-ce pas seulement à cause de cette mort qui la prive du seul être qui l'ait aimée bien réellement — la pauvre fille a su qu'un odieux soupçon, inspiré par M. de Compans, avait pris racine dans l'esprit de Franck... et depuis ce jour son cœur saigne, elle baisse le front sous une honte indicible, elle comprime sa poitrine prête à éclater en sanglots.

Nous retrouvons Fernande mêlée aux dernières péripéties de notre drame : nous n'avons pas autre chose à en dire pour le moment, sinon qu'elle a vu don Lopès, qu'elle a passé de longues heures avec lui, et qu'à la suite de ces mysté-

rieux entretiens, elle est revenue à des sentiments plus calmes, son front s'est rasséréné, et que la joie est en partie rentrée dans son cœur.

Il y avait fête ce soir là à la maison de la Bièvre.

Depuis quinze jours, M. de Compans y avait installé une légion d'ouvriers, la maison avait été restaurée de fond en comble, les jardins avaient été remis à neuf, les allées sablées, les meubles renouvelés. — On avait travaillé nuit et jour, sous la surveillance incessante de Pascal, et la vieille et sombre demeure s'était comme transfigurée et ressemblait presque maintenant à un palais magique, comme on n'en voit guère que dans les *Mille et une nuits*.

Don Lopès était allé plusieurs fois visiter la maison de la Bièvre ; il avait suivi les travaux avec intérêt, s'était entretenu avec Pascal, et était revenu satisfait de tout ce qu'il avait vu.

Une fois même entre autres, à la suite d'une longue conversation qu'il avait eu avec Fernande, il avait cru devoir passer la nuit dans le parc du château...

Ce qu'il y avait fait était resté un mystère ; mais toujours est-il que, le lendemain, quand l'aube blanchit à l'horizon, il s'éloigna un peu fatigué, mais avec un rayonnement éclatant dans les yeux. — Il n'avait pas perdu sa nuit.

Il y avait une fête...

Une fête splendide... éblouissante... comme les princes de la finance peuvent seuls en donner à l'aristocratie de l'argent.

Dès les premières ombres du soir le parc tout entier s'illumina comme par enchantement, les salons s'éclairèrent à travers le feuillage en feu, et les valets en livrée commencèrent à circuler dans les allées, attendant les nombreux invités.

Franck et don Lopès étaient de ce nombre, on le pense bien, et si le lecteur n'y voit pas d'obstacle, nous le transporterons un instant dans l'appartement du docteur au moment où ce dernier vient d'achever sa toilette.

A ce moment on frappa à sa porte.

Il alla ouvrir.

Don Lopès entra.

— Etes-vous prêt déjà?... fit ce dernier en apercevant Franck.

— Nous allons partir ? répondit le docteur.

Don Lopès le retint du geste.

— Pas encore... dit-il en baissant vivement la voix.

— Pourquoi donc ?

— Il y a là quelqu'un qui désire vous parler.

— A moi ?

— A vous !

— Son nom ?

— Octave Gaudin.

Franck fit un mouvement.

— Octave ! répéta-t-il, et que me veut-il !

— Je l'ignore.

— Une provocation peut-être...

— Je le crains.

— Eh bien ! il faut le faire entrer.

Don Lopès remua la tête en signe de dénégation.

— Un instant, dit-il avec gravité, un homme comme vous ne se bat pas ainsi avec un homme comme lui.

— Mais que prétendez-vous faire ?

— Je veux lui parler.

— A quoi bon ?

— Franck... le dénouement approche, je vous l'ai dit ; nous sommes à la veille de démasquer les coupables, et vous n'avez plus le droit de jouer votre vie au caprice d'un indifférent.

— Cependant je ne puis me laisser taxer de lâcheté.

— C'est précisément ce qui me préoccupe en ce moment... Mais laissez-moi faire ; je vais recevoir M. Gaudin... Je lui parlerai et je vous jure qu'il renoncera de lui-même à son projet, si tant est, d'ailleurs, qu'il vous apporte une provocation.

Franck tendit la main à son interlocuteur.

— Parlez comme vous l'entendrez, répondit-il, je m'abandonne à vous ; je ne sais pourquoi vous m'avez inspiré une

grande confiance, malgré le mystère dont vous vous entourez et l'étrangeté de l'intérêt que vous me portez. Agissez donc en toute liberté, mon ami ; recevez M. Octave Gaudin, et n'oubliez pas cependant qu'il s'agit ici de mon honneur.

Don Lopès approuva du geste.

— Allez, Franck, répondit-il, et croyez bien vous-même que je ne fais pas de différence entre votre honneur et le mien.

Quelques minutes plus tard, Octave Gaudin était introduit, et don Lopès le recevait en l'absence de Franck.

Octave salua froidement et son regard fit le tour de l'appartement comme pour chercher celui qu'il était venu trouver.

M. le docteur Franck ? dit-il enfin quand il se vit seul avec Lopès.

— M. Franck est absent pour le moment, répondit ce dernier, mais je suis son ami, et je puis le remplacer.

En parlant ainsi, don Lopès avait offert un siège à Octave, et celui-ci s'y était assis.

— J'attendrai... fit le coulisier.

Don Lopès lui offrit un cigare.

— Merci ! dit encore Octave, je n'ai que quelques minutes à moi, et si M. Franck se faisait trop attendre, je me verrais à regret obligé de lui laisser ma carte.

Lopès le considéra avec attention.

(A suivre).

**MALADIES de la VESSIE** Guéries par le SIROP de BLAYN aux Bourgeois de Sapin. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 21. et 41. CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE guéries par les SIROP et PATE de BLAYN aux Bourgeois de Sapin et au Baume de Tolu. 1/50 la Bouteille. BLAYN, ph., 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.



**GUERRE**  
AUX AFFECTIONS NERVEUSES  
**GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE**  
en faisant usage constant de la



Plus de névralgies  
Plus de maux de tête

C'est la  
**PILE ÉLECTRIQUE PRATIQUE**  
mise à la portée de tout le monde.  
A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

**L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET LA TOILETTE DE PARIS.**

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

**PRIX D'ABONNEMENT**

PREMIÈRE ÉDITION. *Comprenant par livraison mensuelle :* Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

DEUXIÈME ÉDITION. *Comprenant :* Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 6 FRANCS

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

**FER BRAVAIS (Fer Dialysé Bravais)**

Seul adopté dans tous les Hôpitaux  
Ordonné par tous les principaux Médecins  
**ANÉMIE, CHLOROSE, ÉPUÏSEMENT**  
PERTES D'APPÉTIT, FAIBLETTE DU SANG  
FLEURS BLANCHES, CONSOMPTION

3 Méd., Exp. de Paris, Bruxelles, Philadelphie de France et de l'Étranger, pour combattre :  
**DÉBILITÉ, FAIBLESSE DES ENFANTS**  
LYMPHATISME, DIGESTIONS DIFFICILES  
Névralgies, Stérilité, Palpitations, etc.

Le plus bel usage que l'on puisse faire de ce produit incomparable est de citer les appréciations du **FER DIALYSÉ BRAVAIS** faites par les premiers médecins de France et même de l'Europe :  
« Bien que personne ne puisse assigner de limite aux découvertes de la science, dit un de ces médecins, je doute qu'on puisse jamais trouver un ferrugineux d'une efficacité plus énergique, plus absolue que le Fer dialysé Bravais, possédant des avantages supérieurs à tous les ferrugineux, sans avoir un seul de leurs inconvénients. »  
(Envoi de la Brochure franco)

DÉPÔT PRINCIPAL À PARIS  
**13, rue Lafayette**  
(Quartier de l'Opéra)  
Usine et Fabrique à Asnières

Se trouve dans les principales Pharmacies de France et de l'étranger, où l'on trouve aussi le Sirop, les Pilules, la Liqueur et les Pastilles de Fer dialysé Bravais.

**BAYLES, JNE**

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS  
DE LA MAISON CHRISTOPLE  
ET RÉARGENTURE.  
BIJOUTERIE RELIGIEUSE  
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES  
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,  
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES  
ET RÉPARATIONS.  
ASSORTIMENT  
DE REVOLVERS DES FABRIQUES  
DE LIÈGE.

**AVIS CONTOU**

**BOULANGER**

A CAHORS, RUE ST-JAMES  
A l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 23 Septembre il fera des **coques** tous les Dimanches.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



**M<sup>ME</sup> LINON**

**FLEURISTE**  
Galerie de Fontenille  
boulevard Nord, à CAHORS.  
Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.  
Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

**ENTREPOT**

D'HUITRES D'ARCACHON

UN ARRIVAGE PAR JOUR

Petites..... 5 fr. le cent.  
Moyennes..... 6 fr. —  
Grosses..... 7 fr. —

Expéditions sur commandes  
S'adresser à M. Resplandy, quai Ségur, maison Bastide, à Cahors.

**LE MONITEUR**  
des  
**VALEURS, LOTS**  
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES  
Propriété de la  
**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT**  
(Société anonyme) au capital de  
UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS  
Siège social, 46, rue Laffitte, Paris.  
1 FRANC Publie immédiatement et exactement par la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.  
52 Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.  
NUMÉROS  
On s'abonne à Paris, 45, rue Laffitte.  
Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.

**SULFURÉES, SODIQUES ET CALCAÏQUES**  
**EAUX-BONNES**  
B.-Pyrénées. — Saison 15 Mai - 15 Octobre.  
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.  
Uniques contre la Phthisie pulmonaire.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

**EAUX ARSÉNICALES DE LA**  
**BOURBOULE**  
GRANDE SOURCE  
**PERRIERE**  
(PROPRIÉTÉ COMMUNALE)  
Température 60° cent. Arsenic 13 millig. par lit.  
Anémie, Lymphatisme, Scrofule, Maladies de poitrine, des os, de la peau, Fièvres intermittentes, etc.  
Dépôt à Cahors, chez M. St-Sevez, pharmacien.

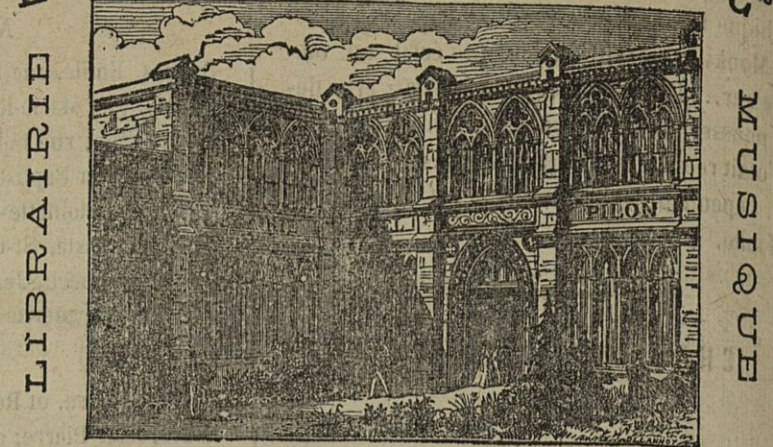
**Offre d'Agence**

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. Sanglard, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix courants.

**Bottelage de Foins et Fourrages**

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

**LIBRAIRIE ABEL PILON & Co**  
33, rue de Fleurus, à Paris.



**CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL**

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.  
Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.  
DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE  
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES  
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE  
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

**CRÉDIT MUSICAL**

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.  
Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BERTHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLEMENTI; dirigée par Moscheles, soit 41 volumes grand format. Prix..... 80 fr.  
Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

**TABLEAU DES DISTANCES**

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour  
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.  
**PRIX : 1 FRANC.**  
Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Recueil Littéraire et Illustré  
paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.  
ABONNEMENTS :  
Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.  
Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le Journal du Dimanche tient le premier rang parmi les publications illustrées! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.  
**Trente-sept volumes sont en vente**  
Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.  
id. par la poste..... 4 fr.  
BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

**MAISON GREIL**  
**HABILLEMENTS**

Tous faits et sur mesure  
**POUR HOMMES ET POUR ENFANTS**  
ATELIER DE FABRICATION,  
A Paris, 37, rue Jean-Jacques Rousseau, 37.  
**MAISON DE VENTE**  
A Cahors, boulevard Sud, au coin de la rue Fénélon.

Vous trouverez chez **M. GREIL, à Cahors :**  
COSTUMES COMPLETS d'hiver, pour hommes, depuis 14 fr.  
id. id. id. pour Enfants, depuis 7 fr.  
SOUTANES en très bon drap, sur mesure, depuis 45 fr.  
Un joli choix d'Echantillons de très belles Etoffes, de la plus grande nouveauté et du meilleur genre pour le Vêtement sur mesure.  
**Habillements de tous genres et de tous prix**  
**BON MARCHÉ SURPRENANT**

**Excellente Occasion**

A céder, pour l'exploiter tout de suite, un fonds de **COMMERCE DE LIQUORISTE**, ayant son siège à Cahors, rue de la Préfecture, dépendant de la faillite de la société Burgalières jeune et Lajoinie. Ce fonds jouit d'une bonne et nombreuse clientèle; il comprend un Matériel des plus complets pour la fabrication des liqueurs et est très bien approvisionné.  
S'adresser pour les renseignements et pour traiter à M. Benjamin Barrau, propriétaire à Cahors, syndic de ladite faillite.